

en ligne en ligne

BIFAO 75 (1975), p. 321-342

Alain-Pierre Zivie

Une statue stéléphore au nom d'Imaounefer d'Hermopolis Magna [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE STATUE STÉLÉPHORE AU NOM D'IMAOUNEFER D'HERMOPOLIS MAGNA*

Alain-Pierre ZIVIE

En poursuivant le rangement et l'inventaire des caves de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (1), nous avons retrouvé, plus ou moins groupés, un certain nombre de monuments dont la provenance commune semblait bien être Hermopolis magna (El-Achmouneïn) ou du moins un site du quinzième nome de Haute-Egypte. Il s'agissait essentiellement de talatates amarniennes (2) ou de fragments inscrits provenant de tombes du Nouvel Empire (3), mais parmi eux se trouvait également une statue stéléphore de belle facture, malheureusement incomplète.

ORIGINE PROBABLE DU MONUMENT

Tous ces fragments ne portaient aucun numéro et n'étaient accompagnés d'aucune indication qui pût aider à préciser leur origine. Comment étaient-ils

- * Cet article a été achevé au début de l'année 1973 et fait état de la documentation et de la bibliographie connues à cette date. Mais des circonstances imprévues lui ont fait subir, pour des motifs tout à fait indépendants de notre volonté, un très grand retard dans sa publication.
- (I) Sur ces activités, cf. S. Sauneron, « Les travaux de l'Institut Français d'Archéologie Orientale en 1970-1971 », et « Les Travaux... en 1971-1972 », *BIFAO* 70, 259-60, et 71, 214-5; et A. Zivie, « Un monument associant les noms de Ramsès I et de Séthi I », *BIFAO* 72, 99-100.
- (2) Les talatates, du chiffre arabe-égyptien « 3 », sont, on le sait, ces fragments de temples construits par Akhenaton, au module particulier; on trouvera des renseignements utiles et des références à leur sujet chez Sauneron et Ramadan Sa'ad, « Le démontage et l'étude du IX° pylône à Karnak », Kêmi 19, 143 et n. (1), et 152 sq., ainsi que dans Leclant, Orientalia 40, 236, avec bibl. aux n. (64) et (65).
- (3) De nombreux autres blocs, visiblement anépigraphes, faisaient partie du lot. Leur décoration et leur texte s'étaient-ils dégradés à la suite de ce long séjour dans l'humidité des caves?

venus là et quand? Nul ne le savait. Un seul point paraissait acquis : il ne pouvait vraisemblablement s'agir que d'objets de fouille, compte tenu de la taille et de l'état de certains blocs, et non pas, par exemple, d'achats faits pour le compte de l'Institut, comme cela s'était produit quelquefois dans un passé assez lointain (1).

Or, comme la teneur des inscriptions (la mention de certains dieux, toponymes ou titres ne pouvait laisser de doute à cet égard) (2) et la présence de talatates (3) faisaient indubitablement songer au quinzième nome de Haute-Egypte et à ses nécropoles (4), il nous revint en mémoire un épisode malheureux et fort ancien des travaux de l'IFAO. En janvier 1903, un pensionnaire de l'Institut, André Gombert, fut chargé par Emile Chassinat, alors directeur, de fouiller différentes zones de la nécropole de Tounah el-Gebel. Malgré le bouleversement du terrain, ces recherches commençaient à être fructueuses quand, le 6 avril, Gombert fit dans la montagne une chute accidentelle qui devait lui être fatale (5). Les fouilles furent évidemment arrêtées et il semble bien que, depuis lors, l'Institut Français n'ait entrepris aucun nouveau travail à Tounah (6).

Ce que furent précisément les recherches de Gombert, nul rapport détaillé n'existe pour le dire. Mais on peut trouver quelques détails à leur sujet dans

- (1) Voir ainsi l'article de Gauthier, « Monuments et fragments appartenant à l'IFAO du Caire », *BIFAO* 12, 125-44.
- (2) Plusieurs mentions par exemple des titres wr diw ou šm'yt n Dhwty, ou bien encore de la ville de Hmnw.
- (3) On sait en effet que, Karnak et Tell el-Amarna mis à part, Hermopolis et sa nécropole constituent le lieu le plus riche en fragments de construction de l'époque d'Aménophis IV utilisés là comme remplois. Deux importantes publications leur ont été consacrées : celle de Cooney, Amarna Reliefs from Hermopolis in American Collections, et le gros ouvrage posthume de Roeder, Amarna-Reliefs aus Hermopolis.
- (4) Nous avions également songé un moment à des sites peu éloignés comme celui

- d'Antinoë (El-Cheikh Abada) où Gayet avait justement trouvé les restes d'une chapelle d'Akhenaton (cf. PM, TB, IV, p. 175). Mais les trouvailles de ce dernier allèrent au Musée Guimet et rien dans ses comptes rendus ne semblait correspondre à nos objets.
- (5) Gombert devait mourir le 12 avril au Caire. Sur ces événements, voir [Maspero], « Rapport pour l'année 1903 », in *Rapport sur la marche du SAE de 1899 à 1910*, p. 98-9, et la notice nécrologique rédigée par Chassinat, *BIFAO* 3, 214. Cf. aussi Jouguet, *Mél. Maspero* I/1, p. xxi, n. (1).
- (6) R. Weill a travaillé de son côté au cimetière du Nouvel Empire de Tounah (*CRAIBL*, 1912, 484-90, et *Mon. Piot* 25, 419-38), mais il ne mentionne pas cette statue et a envoyé ses trouvailles au Musée Guimet.

deux comptes rendus de Chassinat (1). On y apprend particulièrement que dans la zone des nécropoles du Nouvel Empire, Gombert avait trouvé « plusieurs fragments de bas-reliefs portant le cartouche de Khouniatonou (dont un « fronton de stèle ») ..., une jolie boîte à parfums, une vache Hathor fragmentée, ... une statuette en pierre calcaire de bon style, et un assez grand nombre de débris de bas-reliefs provenant de tombes, qui avaient été remployés comme moellons » (2). Que devinrent tous ces objets? Ils furent envoyés au Caire puis, de là, expédiés au Musée du Louvre avec les autres trouvailles faites, durant cette saison, sur les chantiers de l'IFAO, nous apprend Chassinat (3). Mais certaines caisses n'étaient pas encore parties vers la fin de 1903 (4) et tout porte à croire qu'elles ne partirent pas ou alors que, pour une raison quelconque, elles ne contenaient pas tous les objets trouvés à Tounah. Car les blocs et la statue que nous avons « redécouverts » à l'Institut, quelque soixante-dix ans plus tard, paraissent fort bien correspondre à une partie au moins de la description susmentionnée de Chassinat, de sorte que la « statuette en pierre calcaire de bon style » serait celle-là même que nous publions ici (5).

Certes, en l'absence de témoignages formels, on se gardera de toute affirmation définitive. Mais bien des indices plaident cependant en faveur du rapprochement que nous avons suggéré plus haut : l'origine vraisemblablement hermopolitaine de la statue et des blocs retrouvés dans les caves de l'IFAO, le caractère inédit de ces objets dû sans doute à la mort prématurée de leur « inventeur », la présence d'une statue dans l'ensemble retrouvé dans les caves

⁽¹⁾ Voir CRAIBL, séance du 11 septembre 1903, 399-401, et les notes communiquées à l'Egypt Exploration Fund et parues dans l'Archaeological Report (1903-1904), 31-3,

⁽²⁾ Cf. Chassinat, Archaeological Report (1903-1904), 33. Voir aussi la description un peu moins précise in CRAIBL (1903), 401. Les deux textes sont d'ailleurs assez proches l'un de l'autre.

^{(3) «} Les monuments découverts pendant nos fouilles ont été expédiés au Musée du Louvre, qui a reçu, en deux envois, depuis

le mois de janvier, deux cent cinquante caisses d'antiquités...» (Chassinat, CRAIBL (1903), 405).

^{(4) «...} Un autre lot de dix caisses est prêt à partir ». (Chassinat, *ibid.*).

⁽⁵⁾ Nous n'avons pas retrouvé dans les caves, avec le «lot hermopolitain», les autres objets mentionnés par Chassinat, qui sont décrits comme des pièces assez remarquables, semble-t-il; il ne fait donc pas de doute qu'eux au moins se trouvent maintenant au Louvre.

exactement comme dans le rapport de Chassinat, enfin l'aspect somme toute peu engageant de tous ces fragments (la statue elle-même a dû être belle, mais elle est maintenant très endommagée) qui, à l'époque, devait peu tenter un musée comme celui du Louvre.

INTÉRÊT DU MONUMENT

- (1) Ce numéro est un simple numéro d'inventaire attribué à l'objet par nos soins.
- (2) Sur la période exacte où vécut ce personnage, cf. *infra*, p. 341-2.
- (3) Les statues stéléphores, œuvres caractéristiques du Nouvel Empire et surtout de la XVIII° dynastie, sont étudiées en détail du point de vue plastique par Vandier, Manuel d'archéologie égyptienne III, Les grandes époques La statuaire, p. 471-4 (voir aussi pl. CLIX-CLXI), qui sera cité sous la forme Vandier, Manuel III. En outre, on consultera l'étude extrêmement utile de Stewart, « Egyptian Funerary Statuettes and the Solar Cult », Bul. of the Institute of Archaeology (Londres), 4, 165-70 et pl. XII, qui distingue nettement quatre étapes successives dans l'évolution des stéléphores et nous fournit ainsi un critère

de datation assez précis (voir infra).

De nombreuses publications ont été consacrées à des statues de ce genre. Voir par exemple Winlock, « Statue of the Steward Roy », JEA, 6, 1-3 (cf. aussi ibid., 212-3); Drioton, « Un orant de style populaire », Studi Rosellini I, 255-9; Sauneron, « Une statue du vizir Pasar », BIFAO 55, 149-52; Lalouette, « La statuette n° 37.48 E du Musée de Brooklyn », RdE, 15, 27-28; Stewart, « Note on an Egyptian Statuette », Bul. of the Inst. of Arch., 5, 67, « A Monument with Amarna Traits », ibid., 7, 85-7 et pl. II, et « Stelephorous Statuettes in the British Museum », JEA 53, 34-8.

(4) Il existe une étude très systématique sur les stéléphores de la XVIII° dynastie et leurs hymnes; il s'agit de la thèse — malheureu-

bon de faire connaître ce nouvel exemplaire d'adoration au soleil qui, sans être d'une originalité remarquable, nous montre une nouvelle variante d'un texte qui a l'intérêt de ne jamais être identique d'une statue à l'autre.

DESCRIPTION

Le stéléphore d'Imaounefer est taillé dans un bloc de calcaire assez fin qui, malheureusement, présente des signes indéniables de pourrissement (1) et qui, surtout près des arêtes vives, révèle une nette tendance à s'effriter et à se briser en petits éclats. D'autre part, toute la partie supérieure de la statue elle-même a disparu, c'est-à-dire que le personnage est maintenant brisé au niveau du sommet du torse et des épaules, selon une cassure relativement horizontale. Il manque en quelque sorte tout ce qui faisait saillie dans le monument et par là présentait un caractère de plus grande fragilité (2), de sorte que maintenant, si l'on ne tient pas compte de la légère inclinaison de la stèle, la statue offre l'aspect d'un bloc de calcaire rectangulaire. Cette impression est d'ailleurs accentuée par le fait que l'espace compris entre le personnage et la stèle ou entre ses jambes

sement inédite — de Cl. Lalouette, Les hymnes des orants et des stéléphores datant de la XVIII^e dynastie égyptienne (thèse principale, Paris, 1953) et Orants et stéléphores de la XVIII^e dynastie égyptienne (thèse complémentaire, Paris, 1953), que nous n'avons pu consulter.

Plusieurs travaux ont été consacrés aux hymnes solaires en général, outre certains renseignements épars dans les articles cités à la note précédente. Ainsi : Sauneron, «L'hymne au soleil levant des papyrus de Berlin 3050, 3056 et 3048 », BIFAO 53, 65-90 (avec une bibliographie); Zandee, «Prayers to the Sun-God from Theban Tombs », JEOL 16, 48-71; Stewart, «Some Pre-'Amārnah Sun-Hymns », JEA 46, 83-90,

et « Traditional Egyptian Sun Hymns of the New Kingdom », Bul. of the Inst. of Arch., 6, 29-74; et l'importante étude d'Assmann, Liturgische Lieder an den Sonnengott — Untersuchungen zur altaeg. Hymnik, I (= MÄS 19).

(1) Ce pourrissement a été accentué par le séjour prolongé de la statue dans l'humidité. On constate aussi sur le côté gauche l'existence de taches rougeâtres qui paraissent provenir d'un contact avec des objets rouillés (?).

(2) Le côté gauche (point de vue de la statue, comme toujours au cours de cette étude) a également souffert : le bras a été brisé, surtout au niveau du coude, le flanc et la taille en partie arasés.

et le socle n'est que très peu évidé (1) de telle façon que bras et jambes apparaissent de chaque côté comme en haut-relief.

Imaounefer est représenté agenouillé et assis sur ses talons, le buste bien droit (2). La jambe et le pied sont bien dessinés, mais le genou reste presque entièrement pris dans la masse de la pierre. Les orteils, qui supportent pour ainsi dire tout le poids du corps, sont traités avec soin et comme disposés en éventail. L'homme porte un pagne et une ceinture qui sont simplement suggérés par trois lignes, deux au niveau de la taille, une autre au bas des cuisses (3). Ses avant-bras allongés forment vers le haut un angle d'environ 45° avec l'horizontale et vont en se rapprochant. Les mains sont tendues dans le prolongement des avant-bras et supportent, du bout des doigts, le sommet de la stèle (4) qui, en bas, est appuyée contre les genoux du personnage et va en s'inclinant très légèrement vers l'arrière (5). Sa largeur diminue progressivement de bas en haut; le sommet

- (1) Cf. Vandier, Manuel, III, p. 473 : «Ces statues étant très fragiles, le sculpteur ne fait jamais disparaître le bloc de pierre qui sépare la poitrine du personnage de la stèle ».
- (2) C'est la position du torse la plus habituelle (Vandier, *ibid*.).
- (3) Ces lignes ne sont pratiquement plus visibles du côté gauche de la statue. Noter que ce « pagne court » n'est plus très en faveur sous le Nouvel Empire et que généralement les personnages à genoux portent plutôt une « jupe longue unie » : voir Vandier, Manuel, III, p. 493-4. Faut-il voir dans ce trait de mode un signe de « provincialisme »?
- (4) Cette position des mains se rattache plus ou moins à la quatrième attitude décrite par Vandier, op. cit., p. 472, d).
- (5) Le plus ou moins grand développement de la stèle et sa position par rapport au personnage, constituent un critère de datation assez précis. Vandier, op. cit., p. 471-2, distingue, avec cependant quelques exceptions, deux cas: la stèle est posée sur les cuisses

ou bien elle s'appuie contre les genoux, et c'est sous Aménophis III que serait intervenu le changement. On verra (infra, p. 342) que notre statue est nettement antérieure. Stewart, Bul. of the Inst. of Arch., 4, 166-70, distingue plus précisément, comme on l'a vu, quatre types plus ou moins successifs. Le stéléphore Caves IFAO 110 appartient au quatrième (= le deuxième cas relevé par Vandier), que Stewart fait remonter, avec des réserves, au règne d'Aménophis II (ibid., 169).

On notera encore que l'inclinaison de la stèle, lorsqu'elle est posée devant les genoux, est un fait rare (Vandier, op. cit., p. 473). Peut-être est-elle due à ce que la stèle était placée dans une niche de la pyramide funéraire et se conformait à la pente de la dite pyramide (Stewart, loc. cit., 168); mais en ce cas, l'inclinaison n'est pas suffisante. Aussi est-il possible que celle-ci soit plutôt destinée à diriger le texte de la prière vers le soleil, son destinataire.

est normalement cintré. Du côté opposé, le personnage s'appuie à un pilier dorsal presque aussi large que son torse, mais qui, en épaisseur, fait à peine saillie par rapport au dos et aux pieds. Enfin, Imaounefer et la stèle reposent sur une base assez élevée, de forme générale parallélépipédique, dont la face antérieure suit en gros la même inclinaison que la stèle. Cette base est également très endommagée, surtout à la hauteur des angles.

RÉPARTITION DES TEXTES

Un certain nombre d'inscriptions couvrent une bonne partie du monument. C'est ainsi que deux textes symétriques horizontaux se déroulent sur le socle : ils partent du milieu de la face antérieure pour aboutir au milieu de la face postérieure et sont encadrés par deux lignes incisées. Nous désignerons par A le texte qui est sur la gauche de la statue et par B celui qui est sur sa droite.

D'autre part, une colonne d'hiéroglyphes est gravée le long du pilier dorsal et également encadrée par deux lignes verticales. Cette inscription est évidemment fragmentaire : le début a disparu avec le sommet du torse (1).

Enfin, la stèle elle-même est entièrement inscrite, hormis le sommet cintré où on distingue deux yeux-oudjat affrontés et encadrant le vase Ψ . De part et d'autre, le signe de l'eau (trois n superposés); mais celui de droite (point de vue du spectateur cette fois puisqu'il s'agit de la stèle) a disparu avec tout le coin supérieur droit de la stèle. Au-dessous de cette décoration tout à fait banale (2) sont gravées sept lignes horizontales de texte, séparées elles aussi par des traits. Le début de chaque ligne est en lacune, soit que la pierre ait complètement disparu, soit qu'elle ait éclaté en surface. Noter encore pour terminer que les signes utilisés sur la stèle comme dans les autres textes sont parfois gravés avec soin et ne sont pas toujours dénués d'élégance; les détails intérieurs ne sont presque jamais marqués.

(1) La présence d'un pilier dorsal n'est pas systématique dans ce genre de statues. Si, comme il est pratiquement certain, le pilier commençait au niveau des épaules et si on tient compte de la hauteur des cadrats (environ 2,5 cm.), on peut estimer que la partie manquante comprenait au plus 3 cadrats.

(2) Tout au plus trouve-t-on assez souvent le signe šn qui couronne l'ensemble et le signe de l'eau une seule fois transcrit, entre les deux yeux. Voir des exemples sur des stéléphores dans Vandier, Manuel, III, pl. CLIX, 4, et CLX, 2.

45

DIMENSIONS

DIMENSIONS D'ENSEMBLE. Longueur à la base : 25 cm. Largeur : 17,5 cm. Hauteur jusqu'au sommet de la stèle : 30 cm. Hauteur maximum conservée à l'arrière : 28,5 cm.

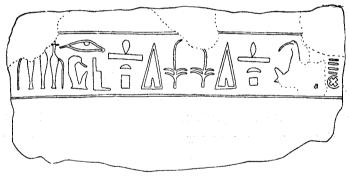
LE SOCLE. Longueur inférieure : 25 cm. Longueur supérieure : 24 cm. Largeur : 17,5 cm. Hauteur : 8,5 cm. Hauteur des lignes d'inscription : \pm 3,5 cm.

LE PILIER DORSAL. Largeur inférieure: 8 cm. Largeur à la cassure: 7 cm. (1) Hauteur maximum conservée: 20,5 cm. Epaisseur: \pm 0,8 cm. Largeur de la colonne d'inscription: 3,5 cm.

LA STÈLE (2). Largeur inférieure : 16 cm. Largeur sous le cintre : 14,5 cm. environ. Hauteur maximum (au milieu) : 21,5 cm. Epaisseur : 3 cm. Hauteur moyenne des lignes d'inscription : 2,5 cm. Hauteur maximum (au milieu) de la partie cintrée décorée : 3,5 cm.

LES INSCRIPTIONS (3)

LE SOCLE



a) Restituer : [] .

Inscription B

Fig. 1.

Inscription A

- (1) Le pilier va en effet en s'élargissant vers le bas, mais cela n'apparaît presque pas à l'œil nu.
- (2) Notons encore que le personnage et la stèle ne sont pas situés tout à fait au milieu du socle, mais sont très légèrement décentrés
- sur la gauche. Cela se remarque particulièrement si l'on considère la stèle de face.
- (3) Les fac-similés sont dus à Mlle. Leïla Menassa, dessinatrice à l'IFAO, que nous remercions bien vivement pour son concours.

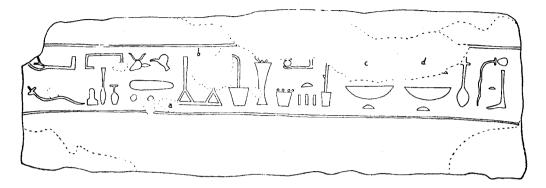


Fig. 2. — Inscription A.

a) Restituer ••[•]. b) Peut-être un petit δ était-il placé à l'intérieur du signe? c) Lire vraisemblablement $\int_{-\infty}^{\infty} f(t) dt$ d) Restituer $\int_{-\infty}^{\infty} f(t) dt$

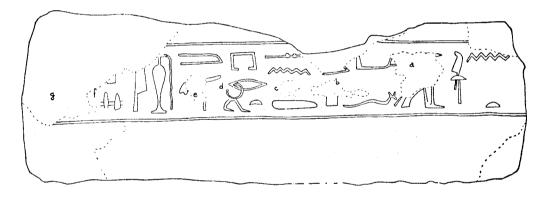


Fig. 3. — Inscription B.

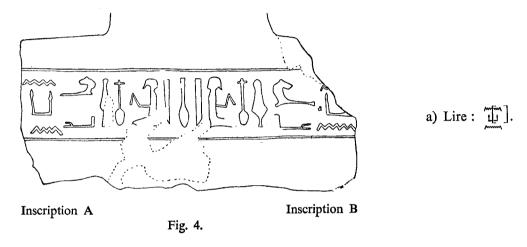
a) (tyw) sans nul doute possible. Il est peu probable qu'il faille restituer uni au-dessus du dos de l'oiseau. b) Les traces permettent de restituer la formule bien connue ssp ([]) snw (2). c) Il subsiste un léger doute sur l'orthographe de snw : avait-on dans la lacune • ou •? On peut simplement dire que la forme générale du

(1) C'est là en effet une séquence normale dans les formules d'offrandes. Pour la seule XVIII^e dynastie, cf. entre autres: *Urk.*, IV, 482, 7; 963, 17; 1188, 16; 1373, 14; 1376, 10, et *passim*. Notons simplement que *rnpt nbt*

aurait pu s'écrire f, mais il est fréquent que le panier ψ détermine rnpt quand il accompagne déjà hnkt.

(2) La formule d'offrandes *šsp snw pr m-b³ḥ* est très courante (*Wb.*, IV, 155, 13).

signe était ronde. d) Sorte de « qui chevauche le — et le \wedge , comme si le lapicide avait d'abord commis une erreur (?). e) Restituer [, f) Lire très probablement [, g) La longueur de la lacune (1 cadrat à 1 cadrat 1/2) convient bien à la restitution du mot *irtt*, peut-être écrit [] (1).



INSCRIPTION A

« Offrande que donne le roi à Thot, seigneur de Khemenou (= Hermopolis magna) (2), (afin qu')il donne une invocation d'offrandes (en) bétail, volailles, pains, vêtements, encens, onguent, offrandes alimentaires, tout [végétal] et toute [chose] bonne et pure, au ka du comte Imaounefer (3), j.v.»

INSCRIPTION B

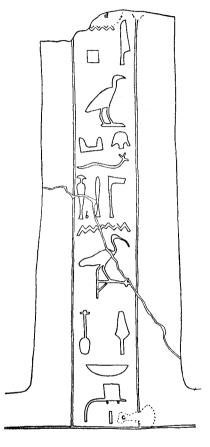
« Offrande que donne le roi à Osiris qui préside aux Occidentaux (4), (afin qu')il

- (1) La séquence kbh, irp, irtt, est du reste fréquente: voir par exemple Urk., IV, 1188, 17; 1436, 3; 1505, 20; 1635, 2. Noter aussi Urk., IV, 112, 4, où irtt suit directement šsp snw pr m-b3h.
- (2) La présence de ce proscynème à Thot se justifie évidemment par le caractère hermopolitain du personnage et ses liens privilégiés avec ce dieu.
- (3) Sur la lecture 'Im3w-nfr de ce nom, voir infra, p. 336, n. (3).
- (4) Proscynème normal à Osiris, divinité de l'au-delà, puisque la statue représente Imaounefer défunt et faisait partie de son matériel funéraire. Sur cette complémentarité d'Osiris et de Rê et ses rapports avec les hymnes solaires, voir Stewart, Bul. of the Inst. of Arch., 6, 34 et 36.

donne [de prendre] les offrandes qui sortent (1) en $\langle sa \rangle$ présence (2), de l'eau fraîche, du vin et [du lait], au ka du comte Imaounefer, j.v.»

LE PILIER DORSAL

a) Si, comme il est vraisemblable, le pilier dorsal commençait au niveau du cou, la lacune devait être de moins de 3 cadrats et on peut simplement restituer: [][3]. b) Hm-ntr est bien dans l'axe de l'inscription, tandis que tpy touche presque la ligne latérale, comme si le graveur l'avait d'abord omis. c) Ce qu'on pourrait prendre ici pour les traces d'un second trait n'est qu'une simple éraflure de la pierre.



« [Offrande que donne le roi à] Anubis qui est sur sa montagne (pour) le premier prophète de Thot, Imaounefer, détenteur de la condition d'imakh.»

Fig. 5.

- (1) On attendrait plutôt un participe imperfectif actif au masculin (*prr*), mais la forme *prt* est également attestée (p.e. *Urk.*, IV, 1505, 3).
- (2) Ou: «en présence (du dieu)». On rencontre en effet aussi bien *m-b³ḥ* (p.e. *Urk.*, IV, 147, 10; 1505, 3), que *m-b³ḥ* nb ntrw (*Urk.*, IV, 1188, 17) ou encore *m-b³ḥ·f*

ou $m-b \partial_i h \cdot sn$ selon que le sujet de di est singulier ou pluriel.

(3) Il eût été également tentant de restituer [Ḥtp-di-nsw Wsir nb...] 'Inpw..., mais la lacune ne paraît pas suffisamment longue pour ce faire. Du reste, Osiris est déjà invoqué sur le socle de la statue.

LA STÈLE

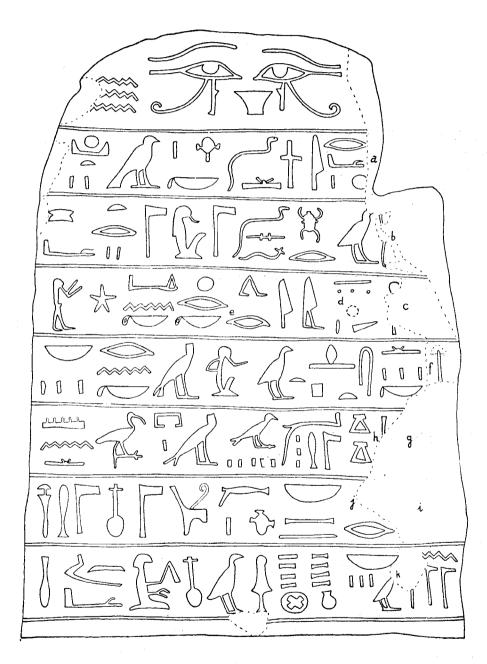


Fig. 6.

- a) Lacune d'environ 1 cadrat. Comme dans beaucoup d'autres hymnes solaires, on devait avoir dw^{3} (1), peut-être écrit [*] comme à la 1. 3. b) Lacune d'à peu près 1 cadrat avec de légères traces à la fin (deux fines incisions plus ou moins verticales?). Nous proposons, sous toute réserve, de restituer [], les traces pouvant correspondre en partie aux pattes gauches de l'animal (2). c) Nouvelle lacune d'1 cadrat : très vagues traces d'un signe vertical et, à côté, d'un autre au sommet plus ou moins arrondi. Là encore, restitution toute hypothétique : le verbe $[]^{\dagger}]^{(3)}$. d) Le mot t3 est sûr malgré une éraflure au centre du cadrat, que l'on pourrait prendre pour un signe. e) R: sic! Probablement une erreur pour n. f) Traces d'un signe vertical étroit : probablement [1] qui s'intègre très bien au contexte (4). g) Lacune d'environ 1 cadrat. Nous proposons de restituer in (écrit 🔔 plutôt que 🕎 d'après l'espace disponible) qui introduirait ainsi le nom et la titulature de l'orant (5). [\sim], moins probable $^{(6)}$. j) Suite du titre; lire très probablement []. demment [📜 .
- « $\frac{1}{1}$ [Adorer] Rê. Salut à toi, (ô) Horakhty, $\frac{2}{1}$ [Khépri?] qui est venu à l'existence de lui-même, dieu divin $\frac{1}{1}$, qui apparaît $\frac{3}{1}$ [(et) éclaire?] la terre $\frac{1}{1}$ 8. Je viens
- (1) Plus fréquent que rdit $i \ni w$ n...: cf. Stewart, loc. cit., 40.
- (2) L'incision inférieure, plus visible, est légèrement arrondie et l'extrémité de la patte semble encore distincte. D'un autre côté, nulle autre restitution n'apparaît évidente au vu des parallèles, alors qu'au contraire, il arrive souvent que (Rê-)Horakhty soit suivi d'autres formes du dieu solaire et que, d'autre part, l'emploi de la formule hpr ds f qui suit immédiatement, trouve sa pleine justification si elle est précédée du nom de Khépri. Une seule réserve cependant : la graphie en w qui est peut-être une simple erreur (cf. p. 335) plutôt qu'une survivance du Moyen Empire où on la rencontre parfois (cf. Wb., III, 267, s.v. Hprj).
- (3) L'absence de déterminatif est loin d'être exceptionnelle (Wb., IV, 227).

- (4) Comparer avec *ii·n·i lpr·k dw3·i nfrw·k* (Stewart, *loc. cit*, 59) ou avec la même phrase, mais entièrement à la forme *sdm·f* (Vandier, *Manuel*, III, pl. CLIX, 4, et CLX, 3).
- (5) Noter qu'il serait plus normal d'avoir : dw3...in...ind hr·k... (voir infra, p. 334-5).
- (6) Les traces infimes encore visibles paraissent mieux convenir à une lecture *hswt* (base des trois § ?).
- (7) Comparer par exemple avec ind hr k R^e-Hr³hty, Hpri pw, hpr dsf (Stewart, loc. cit., p. 57) ou: ind hr k, R^e...ntr ntry hpr dsf (ibid., 70), avec de nombreuses variantes.
- (8) Une recherche rapide ne nous a pas permis de trouver une autre attestation de cette tournure précise (h^c shā t^3), faite d'une simple coordination de deux participes. On trouve plus facilement $wbn \cdot k...sha \cdot k...$, ou shā tout seul, ou bien encore il faudrait qu'on

auprès de toi (1). Tu fais que (j')adore [1] ta [beauté] (2) et que je te (?) satisfasse avec tous tes noms (3). [Par] le directeur des deux sièges, chef des prophètes, grand des Cinq dans la maison de Thot, stable [de faveurs auprès] du maître du Double Pays, qui comble le cœur du dieu parfait, premier prophète [de faveurs de Khemenou (4)], Imaounefer, j.v.»

L'HYMNE SOLAIRE

Comme on l'a vu, l'hymne solaire proprement dit n'occupe que quatre lignes sur sept de la stèle, les trois dernières énumérant les titres et les fonctions d'Imaounefer. Au demeurant, le contenu de l'hymne ne paraît pas comporter de trait original par rapport aux autres exemplaires connus. En fait, les quelques remarques que l'on peut faire à son sujet sont plutôt relatives à sa forme et seraient d'ordre négatif.

L'hymne commence très abruptement (cela est peut-être dû à ce qu'Imaounefer ne voulait rien sacrifier de la place réservée à ses titres?) par dw^3 R^c qui n'est suivi d'aucune précision. Habituellement en effet, ce genre d'hymnes s'adresse au soleil levant ou au soleil durant sa course diurne (voire au soleil

ait par exemple h^c m pt... (mais wbn est beaucoup plus courant). De même, t^3wy est normalement utilisé au lieu du singulier (cf. cependant Stewart, loc. cit., 65).

334

- (1) Nous traduisons la forme sdm·n·f par le présent, ainsi qu'il est souvent d'usage de le faire dans ce genre de formules.
- (2) L'utilisation d'une tournure avec di est inhabituelle et se justifie mal, dans la mesure où l'adoration est généralement directe et spontanée, le dieu intervenant seulement pour exaucer les vœux de l'orant.
- (3) Shtp·i paraît dépendre également de dink, ne serait-ce que parce que le verbe shtp est à la forme sdm f comme dw3. Tw ne peut être qu'un pronom dépendant à fonction

d'objet direct et représentant la divinité; aussi sa place devrait-elle être après le *i* suffixe. Il ne peut en effet s'agir du passif qui ne donnerait pas un sens satisfaisant, et cela d'autant plus que la formule shtp·i tw est attestée sur d'autres stéléphores; cf. Lalouette, RdE, 15, pl. 2, 1.6; Sauneron, BIFAO 55, 150, 1.7; noter aussi par exemple l'invocation: «ô Rê sous tous tes noms» (i R' m rnw·k nbw), in Urk., IV, 943, 14.

(h) Nous n'examinerons pas ici chacun des titres en détail (tous sont du reste connus), mais nous nous bornerons plus loin à les comparer brièvement avec ceux que porte Imaounefer sur d'autres documents et à cerner l'importance exacte du personnage.

Cette maladresse se manifeste en outre en plusieurs points de détail. Ainsi l'emploi (l. 4-5) des deux participes coordonnés h^c et shd (?) pour suggérer une idée qui est en général exprimée par une construction symétrique; ou bien encore la mention de t^3 alors que les autres exemples accordent leur préférence à t^3wy , ou la tournure, injustifiée ici, avec $di:di\cdot n\cdot k\ dw^3(\cdot i)\ nfrw\cdot k\ shtp\cdot i\ tw...$ (l. 3-4). Enfin, il faut relever de franches erreurs (outre peut-être le w de Hprw à la 1. 2, si du moins notre restitution est exacte et à moins qu'il ne s'agisse d'une graphie « archaïque »): r après ii (l. 3) ou encore $shtp\cdot tw\cdot i$ au lieu de $shtp\cdot i\ tw$ (l. 4).

Ces négligences de style et ces erreurs sont pour le moins étonnantes sur une statue qui constitue pourtant une œuvre de qualité et qui figure un personnage d'importance. Il paraît bien difficile de les attribuer au caractère « provincial » du monument, d'autant plus que la gravure reste somme toute assez élégante. En réalité, il semblerait que le lapicide n'était pas pleinement maître de ce petit genre littéraire que constituaient les hymnes solaires (3).

IMAOUNEFER

La statue Caves IFAO 110 porte le nom d'un grand personnage d'Hermopolis de Moyenne Egypte sous le Nouvel Empire. On peut même préciser, avec

- (1) Voir à ce sujet les indications données par Stewart, *loc. cit.*, 40-1.
- (2) Sur la construction des hymnes solaires, cf. Stewart, *loc. cit.*, 40-1, et sur les stéléphores plus particulièrement, *JEA*, 53, 35.
- (3) Pour reprendre le terme « provincial » mentionné un peu plus haut, on pourrait tout au plus dire que la statue elle-même et le

travail purement matériel du lapicide peuvent rivaliser avec bien des stéléphores thébains, mais que très peu de statues semblables ont été trouvées hors de la capitale (Stewart, *JEA*, 53, 36) et que les ateliers de sculpture de province étaient ainsi peu habitués à ce genre d'inscriptions. Tout cela cependant reste du domaine de l'hypothèse.

un maximum de certitude, son origine exacte. Le stéléphore devait en effet avoir été placé dans la tombe d'Imaounefer à Tounah el-Gebel ou dans une niche aménagée à l'extérieur (pyramidion?). Deux indices concordants vont dans ce sens: l'objet, comme on l'a vu, a dû être découvert dans la nécropole du Nouvel Empire sise dans cette localité, avec divers fragments de tombes (1), et d'autre part, on sait que ce genre de statue stéléphore a pratiquement toujours une origine funéraire, le défunt y exprimant son souhait de (re)voir le soleil et de suivre sa course diurne, et parfois même nocturne (2).

Or, le nom d'Imaounefer (3) était déjà connu par d'autres sources. Celles-ci sont au nombre de sept, mais l'une d'entre elles reste douteuse et peut faire mention d'un simple homonyme, aux titres cependant curieusement similaires. Sans prétendre nous livrer à une étude systématique sur le personnage, nous donnons ici la liste et la bibliographie de ces documents, dont certains ont parfois été l'objet de légères confusions, liste que nous ferons suivre de quelques brèves remarques sur la carrière du personnage.

1. Statue stéléphore Caves IFAO 110.

(1) Brève description de ces tombeaux de Tounah par Weill, CRAIBL (1912), 485-7.

(2) La stèle, dans ce genre de statues, n'est pas en effet un objet réel présenté au dieu par le personnage (comme des offrandes ou des vases), ni un objet symbolique exprimant la piété (comme pour certains naophores), mais bien la concrétisation de la prière qu'il prononce, une matérialisation toute conventionnelle de la parole (voir Winlock, JEA, 6, 3). Sur cette origine funéraire des stéléphores, cf. Stewart, Bul. of the Inst. of Arch., 4, 165-6, qui s'appuie en partie sur les données fournies par les fouilles de Bruyère à Deir el-Médineh.

(3) Nous avons lu ce nom 'Im³w-nfr, à la différence d'autres auteurs et cette lecture doit être justifiée. Trois possibilités apparaissent en effet selon les différentes lectures

du signe ♦ : 'I³mw-nfr, 'Im³w-nfr et 'Imw-nfr (voir Gardiner, Eg. Grammar 3, Sign-List, sous M 1). L'existence du nom, + \uparrow \downarrow , cf. Ranke, PN, I, 26, 3), qui, s'il désigne un homonyme, n'en est sans doute pas moins le même nom orthographié différemment, paraît exclure la lecture 'I3mw-nfr. Des deux autres solutions, nous avons préféré la première, 'Im3w-nfr, toujours à cause du parallèle 'Imyw-nfr (avec alternance 3/y, comparer avec ↓ + 🔐 • : Sauneron, Kêmi 18, 70 et pl. XIII). Sur le nom 'Im3w-nfr, on verra encore Ranke, PN, qui distingue abusivement \downarrow (I, 6, 21) de (I, 6, 26), et on comparera avec le nom de construction semblable (Hayes, « A Statue of the Herald Yamu-nedjeh », ASAE, 33, 6-16).

- 3. Un autre graffito, plus développé, au même village de Mahattah (4), figurant, sur deux registres, un homme en adoration suivi de ses 6 fils, et dessous, l'épouse suivie de 7 filles. L'homme invoque Amon et Horakhty; il se nomme et sa femme (1) a. Voir Petrie, op. cit., p. 12 et pl. IX [n° 245] = De Morgan, op. cit., I, p. 37 [n° 150] (5). Cf. aussi Helck, Urk., IV, 1454, 12-9 [n° 444]: partiel.
- 4. Statue British Museum n° 1782. Partie inférieure d'un personnage assis nommé ∮ ¼ ⊈ et mention du prince royal Âakheperenrêseneb (6). Voir Edwards, Hieroglyphic Texts in the British Museum, VIII, p. 3 et pl. II-III. Texte repris en partie par Helck, Urk., IV, 1453 et 1454, 1-5 [n° 442].
- 5. Un graffito de l'île de Sehel (7) au nom de \downarrow \searrow = 6 fils de \downarrow \searrow \searrow . Simple mention, très brève, du personnage et de son père. Voir De Morgan, op. cit., I, p. 103 [n° 46] = Mariette, Monuments divers, pl. 71 [n° 46]. Cf. Helck, Urk., IV, 1452, 18-20 [n° 441].
 - (1) Cf. PM, *TB*, V, p. 249.
- (2) Cette lecture paraît plus sûre que celle de Petrie:
- (3) On a exactement: hmt·f...šm°yt n Dhwty nb Hmnw [] (cf. la correction de Helck, Urk., IV/18, Übersetzung, p. 106, n. (1)). Il faut probablement comprendre: «son épouse... chanteuse de Thot seigneur de Khemenou et chanteuse (ou : favorisée) de Nehemetâwayt, Mer(yt)».
 - (4) Cf. PM, TB, V, p. 249.
- (5) Griffith (« Notes on a Tour in Upper Egypt », *PSBA* 11, 229) reprend en partie

- cette inscription, mais sa copie n'apporte rien de bien nouveau à celle de Petrie, elle-même supérieure, semble-t-il, à celle de De Morgan.
- (6) Ce prince royal (s3-nsw n htf mrytf) a un nom formé sur le prénom de Thoutmosis II. Il paraît mal connu. Gauthier (LR) ne le mentionne pas, ni Ranke (PN). Voir peut-être une autre mention de lui dans un fragment remployé trouvé à Thèbes (Daressy, «La chapelle d'Uazmès», ASAE 1, 107 [24]).
- (7) Cette très brève inscription ne paraît pas mentionnée dans PM, TB, V, p. 249-53.

- 7. (douteux) La stèle de Leyde n° inv. L. XI. 11 (2). Osiris y est adoré par un nommé + \(\) \(\) \(\) (variante + \(\) \(\) (3) et sa femme \(\) \(\) \(\) (4). Voir Boeser, Beschreibung der aeg. Sammlung... in Leiden VI, p. 6 et pl. V [n° 19, à droite] = Helck, Urk., IV, 1455, 1-4 [n° 445] (5): partiel.
- (1) Cf. PM, TB, I/1², p. 187-9, et plus spécialement p. 189 (17).
- (2) Cf. Leemans, Description raisonnée, p. 279, où la stèle porte le n° V.46. Une seconde stèle (attribuée à tort au Moyen Empire par Ranke, PN, I, 6, 26) au nom également à Leyde (voir Boeser, Beschreibung... Leiden, VI, p. 2, et pl. V [n° 2] = Leemans, op. cit., p. 286 [nº V.77]). Mais le style de cette stèle fait songer au tout début de la XVIIIº dynastie, et surtout cet Imaounefer y reçoit un culte funéraire d'un certain Ahmès (son fils?) et de sa « sœur », Nwb-m $h \cdot s$, qui ne sont pas attestés par le doc. 3. Compte tenu de ces faits et de l'absence de tout titre accompagnant la mention de ce personnage, il a paru préférable de ne pas inclure cette seconde stèle parmi nos sources.

Il faut également noter dans Boeser, op. cit., VI, p. 6-7, et pl. XVII [n° 21], la mention dans un groupe familial représenté sur une stèle, d'un certain + : en réalité, ce nom paraît devoir être plutôt lu + ; Sn-nfr.

(3) Ce nom est très probablement une variante d'Imaounefer écrit avec un (cf. supra, p. 336, n. (3)). L'emploi d'une telle variante, nulle part attestée dans les autres sources,

pourrait laisser supposer qu'on a affaire à un simple homonyme.

- (4) Celle-ci a pour titre wrt hnr n Dhwty, « grande du harem de Thot », alors que dans les doc. 2, 3 et 6, Meryt est šm yt n Dhwty, « chanteuse de Thot » (ainsi que hst Nhmt wyt dans le doc. 2). Mais ce n'est pas tant cette différence de titre (les deux fonctions ne paraissent pas incompatibles) qui nous gêne ici, que le nom Myy (ou M'y) qui paraît devoir exclure totalement le doc. 7 de la liste de nos sources. Cependant, il reste toujours la possibilité de supposer qu'Imaounefer a eu deux épouses successives ou, mieux encore, que Myy (M'y) peut être un hypocoristique de Mryt, et cela d'autant plus que le r a dès cette époque une tendance à s'amuir.
- (5) Noter que Helck parle de *statue* Leiden V.46, et non pas de *stèle*. Il semble d'ailleurs que sa source ait été Lieblein, *Namenbuch* I, p. 240 [n° 723], ce qui expliquerait l'absence de référence à Boeser dont la photographie aurait permis de corriger facilement cette erreur. D'autre part, Helck transcrit le nom Imaounefer par (1), qui fait plutôt songer à la graphie employée sur la stèle V.77 (cf. *supra*, n. (2)).

Ī	Titres Documents Fonctions	1	2	3	4	5	6	7 (?)
a	(国)		×		×			
b		×	×	×	×			
С								×
d	= [[]]:=	×						
е	~7!!	×			×			
f	7711,					×	×	
g	₩ , / · · · ·)			×				
h	₹ . ¥ 7‡	×						
i	1 ,				×			
j				×				
k	_2	×		×	×			
1			×	×		×	×	
m	7!1-7775	×						
n	711-3	×						×
0	9 mm & - 3				×			
p	† "	×			×			
q	† } ↑ (?)			×				
r	月 		×		×			

Sur ces sept documents, on ne relève pas moins de dix-sept titres, fonctions et épithètes honorifiques (1). Mais tous ne sont pas présents sur chacun des documents, loin de là. C'est pourquoi nous avons dressé un tableau (p. 339) qui permettra de se faire une idée exacte de leur répartition.

La carrière du personnage et son importance apparaissent clairement à la lumière des différentes sources. Titres et fonctions d'Imaounefer se répartissent en effet en trois groupes principaux :

- 1) Grand pontife d'Hermopolis magna: wr diw m pr Dhwty (ou ... pr Hmnw); mr hmw-ntr n Dhwty nb Hmnw; hm-ntr tpy n ntrw nbw Hmnw; hm-ntr tpy n Dhwty; hrp nsty; sš htp-ntr n Dhwty nb Hmnw (plus secondaire).
- 2) Gouverneur du nome de la Hase (« quinzième nome de Haute Egypte »): h3ty-e n Nfrwsy; hry-tp e n Wnwt.
- 3) Titres auliques et épithètes honorifiques : mn [hswt?] hr nb t³wy; mḥ-ib n nb·f; mḥ-ib n nṭr nfr; r-p°t; hrr nb t³wy ḥr shr·f; h³ty-°, hrp rs-tp.

De toutes ces fonctions, les plus importantes et les plus caractéristiques paraissent être celles des deux premiers groupes (2). C'est bien du reste ce qu'a laissé entendre le fils d'Imaounefer, Souemniout, puisqu'il a retenu ces deux seuls titres lorsqu'il a fait mention de son père : « chef des prophètes de Thot seigneur de Khemenou » et « prince de Nefrousy » (5 et 6) (3) (ce

- (1) Le titre *hrp rs-tp* (dont la mention reste légèrement incertaine) sur le doc. 3 est suivi de (1), « exempt de fatigue », qui n'est pas un nouveau titre, mais une qualification qui souligne l'idée de vigilance contenue dans *rs-tp*.
- (2) Nous ne nous étendrons pas davantage sur les différents titres et fonctions d'Imaounefer: on verra à ce sujet les quelques commentaires qui ont été consacrés au personnage par Kees, *Das Priestertum*, p. 53 (cf. aussi les *Nachträge*, p. 10), et surtout par Helck, *Zur Verwaltung*, p. 221 et n. (6),
- et p. 223-4; Materialen II, p. 175, où on trouvera les références essentielles et une appréciation de l'importance exacte de certains de ces titres.
- (3) Il faut remarquer que Souemniout ne paraît pas être compté au nombre des six fils d'Imaounefer mentionnés dans le doc. 3, mais la copie de l'inscription est extrêmement incertaine et, face à la similitude des titres et du nom de l'épouse, ce fait ne constitue pas un argument assez fort en faveur de l'existence de deux Imaounefer différents revêtus exactement des mêmes titres et

dernier titre ayant déjà été porté par son grand-père, Paâhaouty: doc. 4) (1). Peut-on déterminer une progression dans la carrière d'Imaounefer? Pour ce faire, il faudrait établir une chronologie relative des documents (les 5 et 6 étant, très probablement, postérieurs aux autres), ce qui est malaisé, voire impossible dans la mesure où tous, sauf le 3, précisent qu'Imaounefer est défunt (on sait cependant qu'il ne faut pas tirer de conclusions trop définitives de la présence ou de l'absence de m? - hrw ou de nb im²b). On notera toutefois un fait curieux: tous les documents mentionnent le gouvernorat du quinzième nome, sauf le 7 (dont l'attribution reste d'ailleurs douteuse) et le 1, c'est-à-dire justement notre stéléphore. Faut-il en conclure que la statue également appartient à un homonyme? C'est peu probable dans la mesure où nul autre indice ne le suggère, où l'orthographe du nom apparaît comme « normale » et où les autres titres cités sur la statue se retrouvent, à certaines variantes près, sur les autres documents.

DATE DE LA STATUE

Deux sortes d'éléments peuvent entrer en jeu pour aider à dater la statue stéléphore Caves IFAO 110. Tout d'abord, la détermination de la période où vécut précisément Imaouneser. Certes, on sait que celle-ci se situe vers la fin de la première moitié de la XVIII^e dynastie, puisque Souemniout paraît bien

pratiquement contemporains. L'importance de Souemniout était au moins égale à celle de son père, et ses fonctions, entre autres, d'échanson royal dénotent une position solide à la cour, ce qui expliquerait que le personnage ait pu se faire creuser et décorer la belle tombe n° 92 à Thèbes (restée en partie inachevée). Sur celui-ci, on verra d'ailleurs les remarques de Kees, op. cit., p. 53, et Helck, Zur Verwaltung, p. 223 et 270; Materialen I, p. 30-51; Der Einfluss der Militärführer, p. 63.

(1) Ce P^3 -' h^3 wty (cf. peut-être Ranke, PN,

I, 103, 12) ne paraît pas autrement connu. Son nom est formé sur celui du vieux dieu d'Hermopolis, Âha (cf. Lacau et Chevrier, Une chapelle de Sésostris Ier, p. 228) d'abord écrit , puis au moyen de diverses formes plus récentes, dont justement 'hwty, dont on aurait ainsi une des plus anciennes attestations: voir sur ce dieu Altenmüller, in Helck et Otto, Lexikon der Aegyptologie, I/1, 97. Un semblable nom pourrait laisser supposer qu'on a affaire à une famille de vieille souche hermopolitaine dont la fortune aurait commencé à peu près avec la dynastie.

avoir servi sous Aménophis II (1). Mais aucun monument ou aucune inscription au nom de son père, Imaounefer, n'est daté. Seule la mention du prince Âakheperenrê-seneb (doc. 4) qui semble évoquer indirectement le règne de Thoutmosis II ou les années qui ont suivi, pourrait constituer un point de repère assez précis. Cependant, si l'on s'en tenait à ces seules indications, la période possible resterait extrêmement longue (entre Thoutmosis II et Aménophis II, Souemeniout ayant pu commencer sa carrière déjà sous Thoutmosis III).

Fort heureusement, nous avons vu plus haut que notre stéléphore appartient à un type bien précis qui constitue le stade le plus achevé dans l'évolution de ce genre de statues. Or, ce type ne remonterait pas en-deçà du règne d'Aménophis II (avec pourtant des cas problématiques qui pourraient être un peu plus anciens). Aussi suggérons-nous finalement de dater le stéléphore d'Imaounefer de la fin du règne de Thoutmosis III ou, mieux, du tout début du règne d'Aménophis II, étant entendu qu'Imaounefer a très bien pu commencer sa carrière beaucoup plus tôt (2).

(1) Cf. la tombe n° 92 à Thèbes et les quelques lignes consacrées au personnage de Souemniout (références supra, p. 340-1, n. (3)).

342

(2) Que la statue date d'Aménophis II est déjà remarquable puisque ce type se développe surtout avec Thoutmosis IV (Stewart, Bul. of the Inst. of Arch., 4, 169) et que nous

avons affaire à une œuvre faite en province. Aussi une datation plus ancienne est-elle a fortiori plus problématique. Dans ces conditions, on pourrait aussi penser que la statue a été faite, après la mort d'Imaounefer, par les soins de son fils, donc bien sous le règne d'Aménophis II.

